

# d e m i n o r

Monsieur François Pérol  
Président du Directoire  
BPCE  
50 avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

Paris, le 16 novembre 2009

Objet : NATIXIS

Monsieur le Président,

Comme vous avez probablement eu l'occasion de le lire dans la presse, le cabinet Deminor fédère actuellement les actionnaires de Natixis qui estiment avoir été trompés en investissant dans la société Natixis, dont la BPCE est l'actionnaire de référence.

Dans les prochains jours, une assignation devrait être déposée en leur nom par l'avocat choisi pour défendre leurs intérêts.

Il s'avère que de plus en plus d'actionnaires de Natixis nous informent des difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir des justificatifs aussi simples qu'une attestation ou une copie du bordereau d'achat de leurs actions. Or, la quasi-totalité des personnes qui nous relatent ces difficultés sont des sociétaires ou des clients des réseaux des Banques Populaires ou des Caisses d'Epargne.

Différents arguments sont avancés pour refuser de fournir ces justificatifs. Aucun de ces arguments n'est véritablement crédible. L'un des plus surprenants nous a été rapporté à plusieurs reprises. La Caisse d'Epargne ferait appel à une société d'archivage qui aurait perdu ces documents ! Vous conviendrez que tout ceci manque de sérieux. J'ose espérer qu'il n'en est rien, car la responsabilité de la BPCE pourrait alors être mise en cause.

Je trouve particulièrement choquant d'avancer de tels arguments devant des actionnaires individuels, totalement ignorants en matière boursière et qui sont complètement perdus. Leur épargne s'est envolée et ils se voient maintenant empêchés de faire valoir leurs droits sous des prétextes fallacieux. En effet, ces justificatifs sont, comme vous le savez, obligatoires pour fournir la preuve de leur qualité d'actionnaire.

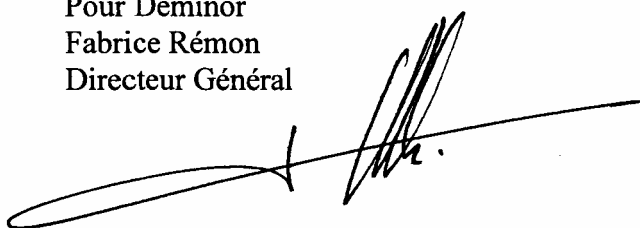


En conséquence, je vous remercie de faire en sorte que les réseaux des groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne répondent à leurs clients de manière professionnelle. Etant donné le nombre croissant de clients de ces réseaux qui nous font part de leurs difficultés, nous n'hésiterons pas, si nécessaire, à les aider à faire valoir leurs droits sur ce point.

Compte tenu de la gravité du sujet qui, en plus de l'aspect juridique soulevé, pose une vraie question éthique, il m'a semblé justifié de mettre en copie un certain nombre d'acteurs du monde financier concernés par le sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

Pour Deminor  
Fabrice Rémon  
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Rémon', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

CC : (par ordre alphabétique)

Monsieur Thierry Francq, Secrétaire Général de l'AMF  
Monsieur Laurent Mignon, Président du directoire de Natixis  
Monsieur Baudoin Prot, Président AFB / FBF  
Monsieur Franck Saudo, Conseiller Technique MINEFE